

Editorial mars 2018

Pierre Dherte : Président



Merci de m'avoir fait confiance pour présider notre Union. Je suis à la fois serein et confiant pour assurer cette mission sachant aussi que je suis entouré d'un conseil d'administration solide, motivé et persuadé comme moi que notre association a maintenant une crédibilité suffisamment ancrée pour faire entendre notre voix là où cela est nécessaire. Et vous comprendrez en lisant ce bulletin que la nécessité est évidente en bien des endroits ! Par ailleurs, nous sommes plusieurs à gérer d'autres tâches variées dans différents domaines qui guident également nos activités tout au long de l'année.

Je me souviens du temps où j'avais convaincu le Bureau afin que notre Union devienne officiellement une ORUA, terme rébarbatif signifiant que nous allions devenir une Organisation Représentative d'Utilisateurs Agréé, officiellement reconnue par le Gouvernement de la Communauté française. C'était en 2006. Quel chemin parcouru depuis ces 12 années !

Autant à l'époque je me sentais parfois un peu seul pour assurer certaines tâches liées aux politiques culturelles visant la défense de nos professions artistiques, autant aujourd'hui, nous sommes plusieurs à nous partager le « gâteau » ! Cela me comble de bonheur et, oserais-je l'avouer, d'une certaine fierté également. L'Union a les voiles bien gonflées par un vent régulier qui nous fait tenir le bon cap.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, nous sommes trois parmi nos administrateurs à siéger dans des instances d'avis à la FWB: le Conseil d'Aide aux Projets théâtraux, le Conseil de l'Art Dramatique et le Comité de Concertation des Arts de la Scène. Et il va sans dire que nos mandats respectifs à Stéphane, Thibaut et moi-même ont sans aucun doute un poids non négligeable pour valoriser les artistes à différents niveaux.

Jacques est régulièrement présent à la Fédération ProsPere où siègent les créateurs du cinéma et de l'audiovisuel. C'est aussi lui qui gère nos finances depuis de nombreuses années. C'est enfin mon parrain à l'Union et je profite de cette tribune pour le remercier de m'avoir un jour convaincu de devenir membre ... il y a près de 30 ans déjà ! Alec va me remplacer sous peu à l'AG du Théâtre des Doms à Avignon et il est lui aussi motivé pour faire bouger les choses. Bernard a participé au séminaire sur l'emploi artistique à la Bellone que nous avons organisé avec la SACD en février dernier et il a toujours un avis circonstancié et argumenté sur nos décisions à prendre. Magali a de la fougue et de l'énergie à revendre,

parfois même pour renverser des montagnes ! Audrey nous comble comme Trésorière de l'Union. Guy est un acteur, metteur en scène et directeur de compagnie en lien régulier avec la Chambre Patronale. Il est aussi un « *pont* » vers l'Afrique où il se rend régulièrement. Qui sait ? Et enfin, je suis heureux que Julie ait été élue vice-Présidente de notre Union. Sa force de travail, sa motivation et sa capacité à concrétiser tous les projets qu'elle entreprend sont sans limite ! Nous lui devons nos nombreux stages dont elle gère l'organisation et les choix thématiques. Elle nous met aussi régulièrement en partenariat avec des festivals de cinéma, de Bruxelles ... à Cannes !

Je ne voudrais pas oublier de citer Frédéric, notre secrétaire, qui double son travail pour nous d'une présence amicale et bienveillante dont on pourra difficilement se passer !

Et évidemment Jean-Henri, avec qui nous avons entretenu un excellent rapport de complicité entre nous, alors que j'étais vice-Président durant toutes ces années. Sa confiance en l'équipe et sa faculté d'écoute furent exemplaires. Il a aussi beaucoup apporté à notre Union durant ses mandats et il nous manque déjà autour de la table où nous nous réunissons tous les mois !

Pendant ma présidence, je souhaiterais **consolider et accroître certains partenariats avec plusieurs associations et structures** avec qui nous entretenons des liens de convergence et de connivence pour atteindre les objectifs fixés. Dans le nord du pays et à l'étranger également. Je pense notamment à l'**UDA** au Québec et à **Acteurs Gilde** en Flandre. Nous collaborons régulièrement, depuis quatre ans déjà, avec la SACD et notre complicité en binôme nous garantit une force d'action décuplée avec les auteurs au sens large du terme avec qui nous avons rédigé quatre propositions concrètes pour valoriser l'emploi artistique dans les contrats programmes des opérateurs. Propositions que la ministre Greoli nous a suggéré de lui soumettre le quatre mai prochain suite à **notre pétition** commune pour l'emploi artistique qui a recueilli plus de 4200 signatures et **notre carte blanche UAS-SACD** (« *Notre dernier cri* ») parue fin mars dans le journal l'Echo et signée elle aussi par un grand nombre d'artistes reconnus professionnellement. Merci en passant à notre membre Marc Danval pour en avoir fait lui aussi écho de manière très personnelle dans son émission, « *La troisième Oreille* » à la RTBF.

En décembre, nous avons aussi mené une action percutante avec Playright, « **Kris Peeters met les artistes à poil** » qui a été largement communiquée. Avec Acteurs Gilde (l'équivalent de notre UAS au nord du pays), nous avons rédigé **une lettre que nous avons envoyée à Kris Peeters** pour faire abroger la dernière directive de l'Onem qui interprète encore et toujours la loi à sa manière, souvent abusivement ! Avec FACIR, la Fédération des Auteurs Compositeurs, Interprètes Réunis, nous avons écouté et analysé **les propositions de trois associations flamandes** qui envisagent un nouveau type de règles pour le statut des artistes et des intermittents. Enfin, pour la première fois, nous avons ouvert notre bureau de l'Union pour **une table ronde sur le statut de l'artiste** où étaient conviées la majorité des associations représentatives concernées par le dossier, comme nous.

Enfin dans un autre « registre », j'ai soumis à notre CA de nous associer à « United Stage » et à la **Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés** (« *BxlRefugees* ») afin de reverser une partie de notre collecte de cette année pour toutes ces personnes extrêmement démunies et dans le besoin élémentaire. La Plateforme citoyenne ayant d'ailleurs remporté le prix de « *Bruxellois de l'année 2017* » en février dernier. Le très beau résultat de cette collecte particulière nous a permis d'octroyer un montant non négligeable à cette plateforme sans pour autant amputer la somme moyenne habituelle que nous dédions à nos membres, au contraire. J'en profite pour remercier les théâtres et salles de spectacle ayant participé à cette « *double* » collecte, dont notamment le Théâtre du Parc qui a battu les records !

Le gouvernement a décidé d'augmenter l'enveloppe dévolue aux arts de la scène de 12%, la faisant passer de de 83 à 93 millions d'euros, et de « *placer l'emploi artistique au cœur des critères d'attribution des subventions* » (Alda Greoli).

Le secteur culturel est une économie florissante. La culture rapporte à l'état trois fois plus que l'agriculture.

La culture contribue 7 fois plus au PIB que l'industrie automobile. Ce qui en fait le 3ème employeur de l'Union européenne, derrière la construction et l'Horeca !

Par ailleurs, plus de 9 millions d'euros ont déjà été levés en FWB en un an seulement grâce au mécanisme du tax shelter en faveur des arts de la scène.

Or la précarité et la non pérennisation de nos professions ont rarement atteint le seuil critique actuel !

Dans le cadre des politiques de relance, la question de la stabilisation de l'emploi dans le secteur artistique doit donc être placée au cœur du débat.

En ce sens, il nous paraît que toute forme de refinancement du secteur culturel doit être centrée sur la préoccupation de garantir que les aides publiques accordées à ce secteur produisent un effet structurant en matière d'emploi pour les artistes. Dans l'intention mais surtout dans les actes !

Il convient donc pour l'UAS de préciser clairement cet objectif et de faire appliquer d'urgence les indicateurs nécessaires à l'évaluation de l'impact des investissements publics en matière d'emploi artistique

Notre plan d'action : accroître l'investissement dans la part et l'emploi artistique des opérateurs (FWB) ainsi que de protéger directement les artistes et d'apporter des garanties quant à leur statut (Fédéral). Quitte à le reformuler fondamentalement. Nous avons rédigé des propositions très concrètes que vous lirez plus loin. L'une d'elles vise notamment à fixer à 30% minimum des budgets les dépenses d'emplois artistiques Fonction 1 (artistes interprètes, auteurs, ...) dans les contrats programmes et de négocier un objectif sectoriel de 45 à 50% de masse salariale « emplois artistiques » à 5 ans. C'est une négociation que nous menons avec la SACD avec le Cabinet de la ministre Greoli.

Si le 4 mai prochain, la ministre n'entend pas faire « bouger NOS lignes », nous envisageons déjà, notamment avec la SACD, **des actions plus « musclées »**. Nous en avons parlé aussi lors de notre dernière AG et certains membres m'ont déjà suggéré d'intéressantes propositions à explorer.

Vous pourrez lire en détails dans ce bulletin l'ensemble des points abordés ici sommairement.

Enfin - last but not least - j'aimerais relancer **un nouveau gala des arts vivants**, à l'instar de celui que nous avons déployé au Théâtre du Parc en 2007. Car il convient de faire aussi la fête ! Des contacts ont déjà été pris, notamment avec le Théâtre de Liège.

Il faut imaginer Sisyphe heureux !
Même si pour les artistes, le chemin du bonheur est parfois fastidieux !

Vive l'Union !
Artistiquement vôtre,

Pierre

Sommaire

Union des Artistes du Spectacle

Editorial	1
Nouveaux membres	7
Compte-rendu de l'assemblée générale 2018	10
Cahier des politiques culturelles	19
Festival de Cannes 2018	31
La gratuité dans les théâtres	32
Portrait de Richard Demoulin	33
Stages de l'Union	36
Fonds Norma Joosens	37
Hommages	38
Daniel Toussaint ou le bon docteur	46
Collectes des petits sabots 2017-2018 : résultats	47
BXLRefugees	48
Score Brussels	49
Avantages offerts et demande d'admission	50
Conseil d'Administration	52

Nouveaux membres

“La grande force de l’Union réside dans ses membres, les artistes, les créateurs. Ceux d’hier, d’aujourd’hui mais aussi ceux de demain. Ensemble,



UNION DES ARTISTES



Vous aussi parrainez de nouveaux membres !

Photocopiez le formulaire d’adhésion qui se trouve dans chaque bulletin en dernière page ou téléchargez-le via notre site. Renvoyez-nous le formulaire complété et signé par l’artiste qui souhaite nous rejoindre, ainsi que par un ou deux parrains eux-mêmes membres depuis minimum un an ! Vous, par exemple ?... Vous pouvez également nous demander des formulaires d’adhésion par fax, par téléphone, par courrier...

Nouveaux membres

Cyril Pauget



S'il est un parcours atypique c'est bien celui de Cyril Pauget.

Après un master en sciences politiques à Lyon et à l'ULB et après avoir travaillé pour différents ministères à Bruxelles, voici que l'appel de l'Art le titille.

Il décide donc de suivre une formation de régisseur et participe à différents spectacles notamment à la Monnaie (« Béatrice et Bénédict » , « Madame Butterfly »).

Voici de quoi contredire Madame Angot qui a déclaré il y a peu dans l'émission « On n'est pas couché » : « *Etre artiste est le résultat d'un échec* » .

Bon vent à mon filleul Cyril dans sa nouvelle orientation ...

Carinne Delvaux

Monique Manceaux



Je suis heureuse et fière de parrainer Monique Manceaux.

Nous nous connaissons depuis le Conservatoire (presque 40 ans déjà) et nous avons joué ensemble pour l'ASBL POTLATCH (spectacles destinés aux petits enfants de 1,5 an à 6 ans).

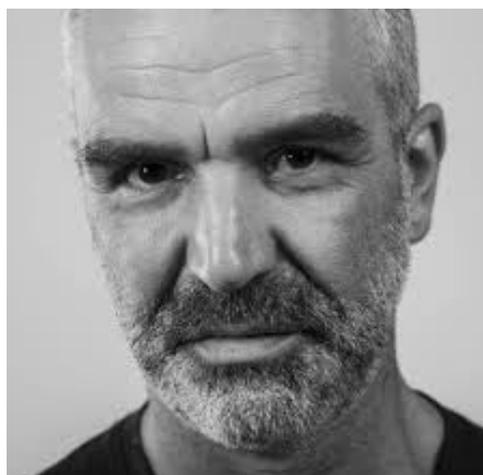
Monique est une excellente comédienne et une merveilleuse lectrice, elle parvient à vous faire " rentrer dans le livre " juste par la lecture.

Mais elle a d'autres cordes à son arc : elle chante (participation à diverses chorales), elle joue de la flûte traversière, fait avec talent de la mosaïque et des vitraux.

Cela fait quelques temps que je lui parle de l'Union et je suis ravie qu'elle ait enfin franchi le pas et fait désormais partie de cette grande famille qu'est l'Union des Artistes.

Pascale Gilles

Eric d'Agostino



J'ai rencontré Eric lors d'une initiation doublage chez Score, j'étais surprise de ne pas le connaître car nous aurions eu maintes fois l'occasion de se croiser ...

Eric est un passionné, le fait qu'il s'intéresse de près à tous ce qui touche l'audiovisuel, nous a permis d'avoir une relation privilégiée, je lui expliquais la base du doublage et lui me racontait ses anecdotes et petites histoires de vies ... de tournages...

Sorti diplômé de l'IAD, section « Écriture de scénario », Eric se consacre aujourd'hui entièrement au jeu d'acteur, à l'écriture et à la réalisation de documentaire et de fiction, il travaille en ce moment sur un long métrage.

Eric se forme à l'Acting face caméra de manière continuée.

Issu de l'école documentaire, il signe le long métrage « La nef des fous » (2015), dont la diffusion internationale est couronnée de nombreux prix.

Il enseigne également « L'écriture de scénario documentaire » à l'école de photographie Agnès Varda (Bruxelles) depuis 2 années.

L'homme au passé de cinéaste-aventurier a réalisé plusieurs films liés aux thématiques d'exclusion (excision, mariage précoce) tant en Europe qu'en Afrique.

Dans une première vie, au sein de la RTBF, d'abord en tant qu'ingénieur du son, ensuite comme journaliste et réalisateur, Eric a réalisé de nombreuses fictions radio qui ont d'emblée été saluées par la critique et par des prix, notamment pour ses travaux avec Laurence Vielle (poétesse nationale) ou encore les Prix « SACD », prix du journalisme, « Prix Phonurgia », Prix « Dexia ».

Eric est également un musicien reconnu sur la scène belge, avec un projet d'album personnel en cours.

Merci Eric, merci d'être parmi nous à l'Union, merci d'être honnête et si beau dans tes récits et de nous transmettre ton savoir.

C'est un réel honneur pour moi d'être ta marraine, bienvenue!

Julie Basecqz

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Théâtre Varia 5 mars 2018



Discours d'accueil de Jean-Henri Compère Président de l'Union des Artistes du Spectacle

Jean-Henri accueille les membres par un discours où il passe en revue les points à l'ordre du jour.

Il évoque les points forts de l'année 2017 et remercie les membres de l'assemblée ainsi que le conseil d'administration de lui avoir fait confiance durant ces sept dernières années. C'est avec confiance qu'il passe le relais au prochain président de l'Union des Artistes du spectacle.

Bilan et comptes Jacques Monseu

Chères amies, cher amis,

Avec sa patience et sa compétence, notre président Jean Henri oeuvre - mais pour combien de temps encore ? - à la présidence de l'Union. Audrey Devos est secrétaire générale. Elle est aidée par Frédéric Van Linthout, notre secrétaire permanent que je remercie très chaleureusement, aidée aussi par Christian Embourg qui s'attelle principalement aux déclarations d'impôt et autres joyeusetés qui les accompagnent. Et par moi-même.

Notre amie Audrey a actuellement beaucoup d'activités sur les planches qu'elle fait vibrer avec son humour et sa fantaisie. Une comédienne qui joue beaucoup par les temps qui courent, c'est une joie pour moi de l'annoncer. Même si Frédéric et moi faisons en grande partie son boulot.

Je me suis donc occupé davantage du secrétariat, de l'aide aux membres, de la solidarité, des visites à certains de nos artistes qui en avaient besoin . Ainsi que des avoirs bancaires et des placements financiers.

Alors , comme l'a dit Jean-Henri dans son discours, voici une bonne nouvelle dans ce monde de brutes : la santé de l'Union est bonne !

Nous maintenons cette santé financière grâce aux placements idoines qui restent stables. Même avec les impôts, taxes et autres drôleries qui augmentent dans tous les domaines. Et , sans quoi nous fermerions boutique, les recettes des crayons - petits sabots sont en augmentation par rapport aux dernières années.

Grâce , à tout seigneur tout honneur, au théâtre du Parc qui a pratiquement doublé son score, son chiffre de l'année précédente. Les raisons : un spectacle remarquable, grand public et bien adapté aux périodes des fêtes, un présentateur-annonceur, Guy Pion, qui a réussi l'exploit de faire son annonce aux publics...après le spectacle et les applaudissements nourris. Je n'ai jamais vu ça . Mais grâce aussi à tous les artistes très motivés, des plus jeunes (très très jeunes) aux moins jeunes.

Le théâtre de la Monnaie est rentré dans ses locaux après de longs travaux.

Mais grâce aussi à l'aide de tous les autres théâtres, tous les annonceurs, tous les artistes, tous les collecteurs. Un tout grand merci à eux.

Cette année nous avons exceptionnellement jumelé la collecte des petits sabots à une action citoyenne d'aide philanthropique aux réfugiés jetés dans la rue. En remplacement partiel mais important des carences de certains pouvoirs publics.

L'Union a déjà versé 5000 euros à cette cause et ce sera plus (9000 euros ?) quand les comptes finaux de notre collecte seront connus. En effet début mars et comme chaque année, nous ne connaissons pas encore le montant exact final. On parle de 84000 euros ou plus.

Les deux vérificatrices aux comptes Laura Liberatore et Nicole Shirrer (encore merci à elles) nous ont donné leur aval et, comme on dit, décharge aux administrateurs de l'Union. Tout est en ordre.

Nos aides en prêts, dons, stages, allocations diverses ont augmenté mais grâce au Fond Norma Joossens dont Jean-Henri s'est occupé et continuera de s'occuper nous maintenons néanmoins l'équilibre financier.

Les comptes complets de notre association seront à votre disposition au bureau sur rendez-vous donc les lundis et mardis jusqu'à midi et le jeudi plus tard.

En ce qui concerne l'achat des petits sabots, nous privilégions les crayons : moins chers, plus écologiques et confectionnés en Belgique avec du bois recyclé. Leur traçabilité nous est connue. En revanche la traçabilité des épinglettes, beaucoup plus chères, nous est inconnue. La société belge qui les fait fabriquer en Asie (Inde, Pakistan, Vietnam, Laos ou Chine ?) ne peut nous fournir plus d'informations . Mon angoisse et ce qui me pose vraiment un problème : est-ce qu'on ne fait pas travailler et dans quelle condition 12/14 heures par jour ou plus des femmes ou des enfants très jeunes et pour des rémunérations indécentes ?

Après l'AG nous ouvrirons notre cocktail en open-bar pendant 2h 2h1/2. A peu près. Nous remercions les membres qui ont contribué à son succès. Nous en limitons le temps par respect pour ce théâtre qui nous accueille ce lundi de relâche et par respect pour les administrateurs des l'Union qui ne sont pas des bistrotiers. Pas plus que des plan B comme le disait une Bécasse sur une certaine chaîne tv française... Et après notre cocktail, nous pourrons refaire le monde ailleurs et ainsi faire la joie et les recettes des patrons de bar professionnels.

Immédiatement après l'AG, le bureau se réunira en CA pour désigner - en conformité avec nos statuts - sa nouvelle composition et je vous en communiquerai les résultats..

Merci de votre écoute. Je vous embrasse tous.

Jacques Monseu

Intervention

Pierre Dherte

Pierre Dherte évoque les points importants et les avancées en matière de politique culturelle de l'année écoulée.

Il expose également à l'assemblée les différentes interventions et implications de l'Union des Artistes dans ces nombreux dossiers. Ces points seront développés plus loin dans l'article : ***Cahier des Politiques Culturelles***

Stages à venir

Julie Basecqz

Julie présente, en présence de plusieurs maîtres de stage, les différentes formations qui seront proposées aux membres en 2018.

Nomination de deux vérificateurs aux comptes

(bilan 2018 en 2019)

Françoise Villiers et Jean Bonato.

Nouveaux membres

Toni d'Antonio
Yoann Blanc
Sam Touzani
Peppino Capotondi
Peggy Pexy Green
Janie Follet
Carlos Rendon Zipagauta
Benoît Janssens
Raphaëlle Bruneau
Géraldine Denis
Lotfi Bendimired
Cyril Pauget
Céline Charlier
Eric d'Agostino
Monique Manceaux
Julie Dieu

Pierre-Alain David
François Huberty
Charlotte Mansion
Isabelle Wery
Jean-Marc Delhausse
Vincent Paesmans
Anne-Marie Loop
Michèle Caucheteux
David Bourgie
Dorothee Schoonhooghe
Bruno Marin
Pierre Olivier
Anthony Molina-Diaz
Dan Sluizer
Stéphanie Coppé
Brigitte Baillieux

Membres démissionnaires

Manuela Servais
Joëlle Ribant
Justine Drabs

Anne-Sophie Wilkin
Arnaud Sottiaux

Membres décédés

Jacques Monseu

Nous avons le devoir de vous faire part des noms des membres décédés en 2017.

Je vous prie de bien vouloir vous lever et d'observer une minute de silence en l'honneur de nos membres disparus.

Bernard Marbaix
Richard Demoulin
Janine Valette
Marianne André
Dominique Grosjean

Dolorès Laga
Yvette Merlin
Jacques Roman
Robert Roanne
Marie Delcourt
Vincent Paesmans

Naissances

Farah 16 juin 2017 Fille d'Annette Gatta et Tristan Lagae.

Clément 24 août 2017 Fils d'Aurore Picavet et Marc Schottey.

Ahava 30 juillet 2017 Fille d'Isabelle Berthier et Timur Ratlas.

Octave 12 mars 2016 fils de Stéphanie Van Vyve et François Jacques.



Election des administrateurs

3 postes sont à pourvoir, 1 candidature.

Bernard Marbaix est décédé.

Jean-Henri Compère était sortant et ne se représentait pas.

Stéphane Ledune était sortant et rééligible.

Notes d'intentions

Stéphane Ledune

Discours lu par Julie Basecqz, Stéphane Ledune étant en générale ce lundi 5 mars 2018.

«Chers amis, chers collègues, chers membres de l'Union,

Je vous prie d'excuser mon absence, je suis actuellement en répétitions aux Martyrs et je n'aurai malheureusement pas l'occasion de vous rejoindre ce soir.

Comme je me présente à vos suffrages afin de briguer un nouveau mandat au sein de notre CA (mandat a-politique non rémunéré, il est bon de le rappeler par les temps qui courent....) et qu'il est d'usage de se présenter à notre assemblée ; et, afin de ne pas trop solliciter la personne qui lira ce texte (je la remercie au passage...), je serai donc bref.

Je suis comédien, régisseur et administrateur au sein de la compagnie "Théâtre en Liberté" depuis plus de 25 ans.

Je ne sais malheureusement plus depuis quand je suis administrateur à l'Union, je n'ai pas noté cela mais quand on aime on ne compte pas !...

Frédéric Van Linthout pourra sûrement vous renseigner à ce sujet.

Je siège également depuis deux ans au Conseil d'Art Dramatique en tant que représentant Ecolo, où je m'efforce néanmoins de relayer les préoccupations et les avis professionnels et moraux de l'Union des Artistes.

Même si j'ai été fort occupé ces derniers mois, tant professionnellement qu'au sein du Conseil d'Art Dramatique et qu'il m'a été impossible d'être autant présent que je ne l'aurais voulu à nos conseils d'administrations, il me tient à cœur de poursuivre pour que nous puissions peser dans les choix politiques, afin que les professions intermittentes, artistiques et techniques, ne soient pas les principales variables

d'ajustement budgétaires du système. Je crois aussi que notre action philanthropique ne peut être réellement efficace qu'aux côtés d'une action politique forte que nous avons le devoir de mener.

Pour le reste, je suis ravi de l'ouverture et de l'éclectisme que l'Union des Artistes suscite aujourd'hui, représentée par mes collègues siégeant au CA, à qui je transmets toute ma sympathie.

Je remets donc ce mandat à votre suffrage, chers membres de l'Union, et vous salue cordialement. »

Résultat de l'élection des administrateurs

91 votants (dont 35 procurations)

Stéphane Ledune , avec 90 voix est élu administrateur pour trois ans .

Compte-rendu du Conseil d'administration du 5 Mars 2018

Constitution du nouveau bureau de l'Union des Artistes du Spectacle :

Président : Pierre Dherte

Vice-présidents : Julie Basecqz et Jacques Monseu,

Secrétaire générale trésorière : Audrey Devos

Administrateurs : Magali Genicq, Audrey Devos, Thibaut Delmotte, Alec Mansion, Bernard Breuse, Guy Theunissen et Stéphane Ledune.







Merci à Yves Kerstius, photographe de plateau et membre de l'Union des Artistes, d'avoir immortalisé cette belle soirée.

Yves Kerstius : Tel : 0486/030.677

Mail : yves@kerstius.name Web : www.yves.kerstius.name



CAHIER des Politiques Culturelles

Pierre **Dherte**

5 décembre 2017

Manifeste pour l'emploi artistique et le soutien aux créatrices et créateurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une pétition de l'UAS et de la SACD est adressée à madame la ministre Alda Greoli :

4200 SIGNATURES !!!

93 millions d'euros, 236 contrats-programmes : le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispose d'un levier exceptionnel pour combattre la précarité scandaleuse des travailleurs et travailleuses artistiques des arts de la scène.

M!



Nous, créatrices et créateurs, travailleuses et travailleurs artistiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles, demandons :

- Que la Ministre de la Culture et le Gouvernement dans son ensemble s'engagent en faveur de l'emploi artistique et du soutien aux créateurs de la FWB par des objectifs clairs et évalués de manière transparente durant les 5 prochaines années, et selon des modalités contractuelles précises et adaptées comme précisé dans les conclusions d'« Artistes au centre », dans les contrats-programmes à établir, comme le veut le Décret ;
- Que chacun des partis démocratiques du Parlement de la FWB, siégeant tous dans les nombreux Conseils d'Administration des institutions subventionnées, confirme son soutien à la prise de mesures contractuelles en faveur de l'emploi artistique et du soutien aux créateurs de la FWB dans les contrats-programmes, et veille à ce qu'ils soient négociés avec comme l'une des priorités l'objectif de lutter contre la précarité croissante des travailleuses et travailleurs artistiques.

En dépit de lois qu'il a lui-même soutenues, le Ministre de l'Economie Kris Peeters s'attaque aux droits des artistes. Baisse de la rémunération équitable pour les musiciens, suppression d'une rémunération équitable et des droits de câbles pour les acteurs : Kris Peeters met les artistes à poil.

#apoil



7 décembre 2017

« Kris Peeters met les artistes à poil ! »

Des projets de loi et un arrêté royal du Cabinet Kris Peeters mettent en danger **les droits des artistes interprètes** et peuvent aboutir à une **perte estimée à plusieurs millions d'euros par an** pour les musiciens et plus particulièrement pour les acteurs.

- L'exemption pour les professions libérales du paiement de la rémunération équitable, propre aux musiciens,
- La suppression de la rémunération équitable pour les acteurs,
- Contourner les artistes interprètes pour qu'ils ne bénéficient (toujours) pas des droits de câble qui leur reviennent,

Une campagne a été menée où un grand nombre d'artistes ont posé nus, ou peu vêtus, avec juste une pancarte stipulant : « à poil ». Ces photos et vidéos ont été mises en ligne ici : <http://artistsapoil.be>

Vous y reconnaitrez pas mal de nos administrateurs et membres de l'Union !

La campagne a permis d'atteindre un public cible artistique, et même au-delà :

Les vidéos ont été partagées plus de 2500 fois via Facebook,
Les deux vidéos comptent plus de 200.000 vues,
63.000 connections enregistrées depuis le 7 décembre 2017 (31.000 côté francophone et 32.000 côté néerlandophone).

5 février 2018

Séminaire public UAS – SACD à la Bellone

- Comment rédiger les contrats-programmes pour garantir la progression de l'emploi artistique ? Comment les évaluer ?
- Comment construire le cadastre de l'emploi du secteur ?
- Comment combattre l'ubérisation de nos professions artistiques ?

INTRODUCTION:

Ines Rabadan (Présidente Comité belge de la SACD)

Pierre Dherte (Union des Artistes)

INTERVENTIONS :

Jean-Gilles Lowies, chercheur

Maître Jacques Englebert

Frédéric Young (SACD)

TEMOIGNAGES :

Bernard Breuse, comédien, metteur en scène, co-fondateur Transquinquenal

Virginie Strub, metteuse en scène

Céline Estenne, comédienne, représentante de No Culture

En présence de : Christos Doulkeridis, Muriel Gerkens, Caroline Persoons, etc.

Trios analyses ont alimenté les débats Bellone :

1. L'emploi artistique est en **diminution** malgré la croissance de l'emploi dans le secteur, les artistes ont de moins en moins de probabilité de trouver du travail, et d'atteindre les seuils nécessaires pour obtenir une protection sociale (Etude de JG Lowies);
2. La lecture des débats parlementaires atteste que le décret a été adopté sur **l'engagement politique de la Ministre** de faire *croître* l'emploi artistique, par des dispositions claires précises à insérer et *négoier* dans les contrats-programmes (Analyse de Me Englebert);
3. Les dossiers de demande de subside, et les décisions qui en découlent, **ne permettent pas comprendre** en quoi l'emploi artistique aurait été un des critères principal d'attribution des aides, ils ne présentent aucune donnée de nature à garantir un redressement et une croissance de l'emploi artistique

1. Plus les subsides demandés sont élevés, moins le taux d'emploi artistique est important ;
2. Les professions artistiques supportent quasi seules la précarité de l'intermittence ;
3. Les compagnies, vecteurs de création et d'emploi, sont toujours marginalisées

•La situation actuelle ne permet pas de vérifier si l'opérateur a **augmenté** ou non son volume d'emploi artistique par rapport aux derniers exercices

•Elle ne permet pas de faire croître l'emploi artistique sur la période du contrat-programme

•Elle maintient les créateurs, créatrices et artistes, ainsi que de nombreux techniciens artistiques dans un **régime de sous-emploi précaire** à la différence des autres professions financées par les subsides de la FWB

•Elle **manque** totalement **de transparence** et suscitera dès lors inévitablement la suspicion

d'avoir fait l'objet de pressions politiques ou d'intérêts locaux en période électorale.



PROPOSITIONS UAS - SACD

- Etablir par décret le cadastre de l'emploi artistique, pour pouvoir en vérifier la progression
- Fixer à 30 % minimum des budgets les dépenses d'emploi artistiques Fonctions 1 dans les CT programmes, si nécessaire en deux paliers
- Négocier un objectif sectoriel de 45 à 50 % de masse salariale « emplois artistique » (MSA) à 5 ans
- Augmenter les emplois permanents d'artistes, 10 % puis 15 % de l'emploi global
- Utiliser une « unité d'emploi » de nature à favoriser l'emploi durable et correctement rémunéré : première unité d'emploi éligible de 3 mois par projet produit ou coproduit par artiste F1 nécessaire à la production



2 mars 2018

Courrier à Chris Peeters : ONEM

« Cher M. Peeters,

Les signataires de cette lettre vous exhortent à agir dans le dossier du statut de l'artiste et de la nouvelle interprétation restrictive par L'ONEM sur le paiement à la tâche dit « la règle du cachet ».

La nouvelle interprétation de l'ONEM du début du mois d'octobre 2017 concernant la règle du cachet abolit de facto le statut des nouveaux arrivants au statut (Riodoc 140424, date de publication 3 octobre 2017, point 1.3).

L'interprétation de l'ONEM a des conséquences dramatiques et profondes pour de nombreux intermittents du spectacle et de l'audiovisuel (auteurs, acteurs, artistes, techniciens et techniciennes). Ces intermittents qui, conformément à la réglementation et à l'interprétation antérieures, travaillaient correctement, se sont trouvés soudainement confrontés à cette nouvelle interprétation et au fait qu'on leur

a dit qu'en raison de cette nouvelle interprétation ils n'auraient pas acquis les mêmes droits qu'auparavant.! Avec toutes les conséquences dramatiques pour ce groupe vulnérable d'employés.

Pour information: L'augmentation (limitée) des artistes et des techniciens dans le système (quelques dizaines au dernier trimestre de 2017, apprend-on) s'explique parfaitement par l'injection de plusieurs millions d'euros dans le secteur via le tax shelter et par les décisions judiciaires répétées appliquant la règle du cachet aux techniciens du spectacle. Bien sûr au bénéfice de la sécurité sociale, cela a créé de nouveaux emplois et donc un apport supplémentaire de financement de la sécurité sociale dont le financement du chômage. Il est bon de rappeler que les artistes ont bien entendu toujours été d'accord de participer au financement de la sécurité sociale.

Solution immédiate

A. Tous les signataires vous demandent d'annuler immédiatement cette nouvelle interprétation de l'ONEM et de revenir à la situation qui prévalait avant cette nouvelle interprétation. Si cela nécessite le changement de l'interprétation de l'ONEM via un Arrêt ministériel, nous vous demandons d'utiliser cette possibilité. Il y a urgence à ce que cela se fasse le plus rapidement possible pour arrêter les drames créés actuellement par l'ONEM dans notre secteur. De cette manière, la sécurité juridique peut être garantie aux artistes et les demandes bloquées ou refusées peuvent être examinées. Nous insistons donc également pour que soit pris en compte de manière rétroactive et positive pour les personnes concernées, l'ensemble des cas d'exclusion faisant suite à la directive interprétative en question.

B. Puisque les décisions judiciaires récentes confirment qu'il faut appliquer la réglementation de la même manière aux intermittents du spectacle et de l'audiovisuel, ce qui inclut les techniciens, nous vous demandons d'adapter les dispositions de la réglementation sur le paiement à la tâche afin que la réglementation soit conforme à la réalité juridique.

Nous espérons ensuite que nous pourrons trouver des solutions durables dans le cadre d'une réglementation acceptée par toutes les parties concernées".

Signataires:

**ArtistsUnited / Acteursgilde / SACD-SCAM / Union des Artistes
Tentoo / comedien.be / Facir / T-Interim - T-heater**



29 mars 2018

Notre dernier cri
CARTE BLANCHE parue dans le journal l'ECHO

Lettre ouverte à celles et ceux qui ont choisi de gouverner les arts de la scène



Monsieur le Ministre-Président de la FWB, M. Demotte ;
Madame la Vice-Présidente et Ministre de la Culture, Mme Greoli ;

Nous sommes des artistes, des créatrices, des créateurs, des auteurs, des techniciens et techniciennes artistiques, des travailleuses et des travailleurs artistiques du secteur des arts de la scène. Certains parmi nous enseignent aussi aux jeunes qui ont la vocation de l'art en Fédération Wallonie Bruxelles. Nous représentons des milliers de personnes de toutes disciplines et de tous âges qui ont choisi une activité professionnelle dans le secteur artistique conscients de son importance sociétale.

Dans les prochains jours, vous allez prendre des décisions essentielles pour nous en fixant définitivement les clauses de l'emploi artistique et de soutien aux créatrices, créateurs et artistes dans les contrats-programmes dédiés aux opérateurs des arts de la scène. Nous craignons qu'elles soient très éloignées des promesses qui nous ont été faites.

Depuis le début de la législature, il nous a été promis par la majorité PS-CDH qu'une attention toute particulière serait portée à nos situations devenues en 15 ans d'une extrême précarité.

Il s'agissait " de remettre les artistes au centre ".

Il s'agissait aussi de prendre acte que le statut de chômeur n'est décidément pas un modèle économique et professionnel soutenable.

Il s'agissait de mettre en œuvre un programme en 10 points adoptés par le Gouvernement, largement soutenu par le secteur, et formalisé dans un nouveau un nouveau décret des arts de la scène.

Il s'agissait, selon la Ministre Greoli, que ce décret ait pour " objectif principal d'accroître l'investissement dans la part de l'emploi artistique des opérateurs ainsi que de protéger directement les artistes et d'apporter des garanties quant à leur statut ".

Nous vous avons cru, et nous avons espéré que vos engagements se réalisent dans une politique nouvelle, plus transparente, plus mutualisée, moins dispendieuse en administration, en frais de fonctionnement, moins institutionnelle. En un mot plus humaine. Enfin humaine !

Plus qu'attendre cette politique innovante, nous y avons énormément travaillé, à l'invitation de votre Gouvernement.

C'est donc avec une incompréhension et une colère croissantes que nous assistons à son avortement sans comprendre qui en a décidé et pourquoi.

Nous ne pouvons en effet comprendre que votre action en vue de faire croître l'emploi artistique puisse sérieusement se limiter à faire un vulgaire copier-coller des moyennes statiques d'emplois artistiques proposés par les opérateurs eux-mêmes dans leurs dossiers de demande de subventions.

Votre promesse de négocier l'usage des moyens de la FWB pour garantir l'amélioration de la situation des travailleuses et travailleurs artistiques semble s'être subitement évaporée alors que s'approchent les élections locales.

Nous nous permettons donc de vous la rappeler car cette négociation est indispensable.

Etablir un simple cadastre des propositions des opérateurs fait émerger trois constatations principales qui n'auraient pas dû échapper à votre examen :

- ∓ Plus les subsides demandés sont élevés, moins le taux d'emploi artistique est important ;
- ∓ Les professions artistiques supportent quasi seules la précarité de l'intermittence ;
- ∓ Les compagnies, vecteurs de création et d'emploi, sont toujours marginalisées

Par ailleurs, nul ne peut ignorer les flux financiers venant s'ajouter à ceux déjà existants et qui devraient permettre de faire se rétablir l'emploi après des années d'érosion : un budget de 10 millions supplémentaires pour le secteur a été annoncé

pour compenser partiellement 10 ans de désinvestissement, l'ouverture du Tax Shelter (9 millions levés en 2017 en FWB),

Et malgré cela, les prévisions de dépenses d'emplois artistiques et de soutien aux créateurs qui peuvent être estimées avec précision sur base des dossiers des opérateurs sont au plus bas (parfois moins de 7 % seulement du total des dépenses annuelles).

Prises dans leur ensemble, elles ne peuvent justifier aucune politique convaincante de relance.

Notre conviction est que d'autres contrats-programmes peuvent encore être négociés pour atteindre les objectifs que votre gouvernement prétendait avoir pour priorité.

Copier-Coller les demandes révisées que vous feront pour ce 30 mars les bénéficiaires de subventions en réponse aux projets de contrats et aux montants de subvention de la FWB qui leur ont été adressés ne peut être considéré comme une action responsable et conforme à vos engagements de faire croître l'emploi.

Il est d'ailleurs choquant que rien n'ait été prévu pour rendre transparents les effets globaux des contrats proposés et recueillir également l'avis à ce sujet des principales ORUA des créateurs, créatrices et des artistes.

Un autre démarche, responsable, mobilisant les organisations professionnelles du secteur est de toute évidence nécessaire.

Nous exigeons des contrats-programmes dont l'objectif premier sera de faire croître les emplois artistiques ainsi que les aides aux créateurs et compagnies porteuses de projets indispensables à la diversité et à l'attractivité du secteur des arts de la scène pour les différents publics.

Mettons en œuvre de façon concertée le programme en 10 mesures et les promesses de croissance d'emplois faites au secteur.

Il n'est pas trop tard.

Entendez ce cri d'alarme avant qu'il ne se mue en cri d'opposition.

**Lettre ouverte signée par les membres solidaires
de l'Union des Artistes et de la SACD**

et aussi...

Dominique Abel
Isabelle Bats
Claudio Bernardo
Yoann Blanc
Bud Blumenthal
Eve Bonfanti
Bernard Breuse
Frederic Castadot
Isabelle de Hertogh
Michèle-Anne Demey
Pierre Dherte
Jasmina Douieb
Janine Godinas
Jean-Luc Goossens
Fiona Gordon
Harold Henning
Yves Hunstad
Véronique Jadin
Philippe Jeusette
Gabriella Koutchoumova
Valérie Lemaître
Emilie Maquest
Sophie Maréchal
Fernando Martin
Patrick Masset
Thomas Mustin (Mustii)
Michèle Noiret
Mauro Paccagnela
Ayelen Parolin
Antoine Pedros
Jean Marie Piemme
Pietro Pizzuti
Inès Rabadán
Fabrizio Rongione
Claude Semal
Philippe Sireuil
Paola Stévenne
Virginie Strub
Anne Sylvain
Barbara Sylvain
Jaco Van Dormael
Laurence Vielle
Fré Werbrouck
Frédéric Young
Zidani

...

Dernière Minute...

**Chers membres,
BONNE NOUVELLE !**

Juste avant d'envoyer ce bulletin à l'impression nous avons une bonne nouvelle à vous annoncer ! La rencontre du 4 mai dernier avec la ministre, notamment de la Culture, Alda Greoli a donc eu lieu en son Cabinet comme annoncé en édito.

Il apparaît que nos démarches, manifeste, séminaire, carte blanche et autres actions menées avec l'Union des Artistes et la SACD aient porté quelques fruits disons prometteurs pour les artistes en général et pour l'emploi artistique en particulier !

Nous attendons confirmation officielle de la part du Cabinet des avancées dont la ministre nous a fait part oralement et nous communiquerons dans la première moitié de juin, en détails et précisément ! P

Pierre Dherte

WWW...

Le site internet :

www.uniondesartistes.be

L'adresse électronique de l'Union des Artistes :

info@uniondesartistes.be

(Merci de nous signaler tout changement d'adresse mail via cette adresse)



Le groupe Facebook
Union des Artistes du Spectacle

Le profil Facebook
Artistes du Spectacle
ouvert à tous.



Le compte Twitter
@UnionArtistesBE

Festival de Cannes 2018

Julie Basecqz



Festival de Cannes 2018 !!!

Encore une fois l'Union des Artistes sera présente au festival de Cannes 2018 !

Grâce au Belgian Boat qui nous alloue un espace, nos bureaux seront sur un magnifique voilier de 17 mètres. Le Belgian Boat accueillera entre autre les artistes, les réalisateurs, les producteurs et les autres professionnels belges pour des déjeuner/rencontres et apéros.

Venez nous retrouver au bout de la croisette du 8 au 19 mai sur le quai d'honneur à deux pas du Palais (Jetée Albert Edouard).

Et si vous voulez participer aux petits déjeuners du Belgian Boat, en tant que membres de l'union des artistes, le Belgian Boat vous offre un tarif spécial , plus d'info : info@juliebasecqz.com

Merci à nos sponsors :

le Studio l'Equipe, Score Brussels, JB vox , Benuts...



La gratuité dans les théâtres

Présentez-vous, sans réservation au guichet à l'entrée, vous présentez votre carte de membre de l'Union des Artistes du Spectacle (en ordre de cotisation !), vous serez inscrit sur une liste d'attente. Si au moment de fermer les portes de la salle, des places sont disponibles, vous entrez gratuitement. Voilà, c'est aussi simple que ça. (Attention, des conditions particulières s'appliquent dans certains théâtres - voir ci dessous)

La carte de membre est donc indispensable ! N'hésitez pas à contacter Frédéric Van Linthout au bureau de l'Union pour en demander une copie si vous l'avez égarée... Cette carte vaut plus qu'une réduction !...

Voici la liste des théâtres participant actuellement à notre action.

Le théâtre des Martyrs (*)
Le théâtre de la Balsamine
Le théâtre de Namur
Le théâtre de Poche
L'Atelier théâtre Jean Vilar (*)
La Comédie Claude Volter
Le théâtre 140
Le théâtre Le Public
Le théâtre royal du Parc
Le Rideau de Bruxelles
Le théâtre Varia (*)

() Conditions particulières :*

Théâtre des Martyrs :

Les places sont disponibles à tous les membres en ordre de cotisation et sur présentation de la carte, au prix de 7,50€.

Théâtre Jean Vilar :

Réservation préalable indispensable.

Théâtre Varia :

Les exonérations pour les membres de l'UAS ne sont valables que sur la première semaine de représentations et ne concernent que les créations. En dehors de la première semaine : réduction du prix d'entrée à 5 €. Pas de places exonérées sur les accueils et sur les reprises.

Les personnes qui accompagnent les membres ont droit à une place à 8 € sur l'ensemble des spectacles. La carte de membre UAS donne droit à une place à 5 € sur tous les spectacles autres que les créations.

Portrait

Richard Demoulin

Richard Demoulin
dans le rôle-titre de *Monsieur Beaucaire*,
Opéra Royal de Wallonie, 1962.



EXTRAITS DU PORTRAIT REALISE PAR CLAUDE-PASCAL PERNA (PUBLIE EN JUIN 2007)

L'opéra comique et l'opérette : une véritable vocation ?

La musique berça mon enfance : je jouai de la clarinette en dilettante, bien que davantage porté vers le saxophone ; mais j'ai toujours aimé chanter. Alors que je chantais au sein d'un cercle choral à Tamines, le ténor Paul Goffin, m'encouragea à entreprendre des études musicales sérieuses avec Jean Gaudier à Charleroi, directeur du Cercle des Seize. Des problèmes de santé empêchant Jean Gaudier de poursuivre, je poursuivis mes cours au Conservatoire de Namur dès 1939 avec la basse Marc Chantraine.

Puis vint la seconde guerre mondiale ...

Je fus appelé sous les drapeaux, mais je continuai à chanter ! D'abord pour mes camarades miliciens du Fort de Maizeret, puis sous la mobilisation où je fus fait prisonnier. Toutefois, ma hiérarchie militaire, consciente de mon talent de chanteur, m'incita à poursuivre sur cette voie. Expatriés vers la Pologne puis vers l'Allemagne, nous pûmes constituer un orchestre de campagne, avec les moyens du bord, nous produisant dans une salle servant de réfectoire, de salle de théâtre et de chapelle ! (entre deux corvées générales à l'atelier de couture). Puis, à Hambourg, toujours en captivité, je rencontrai le pianiste Henri Pourbaix, avec lequel il nous fut possible d'organiser des concerts lorsque nous en avions l'énergie.

Ce fut alors le grand début et les premiers succès ...

Pas tout à fait, car à mon retour de captivité, mes parents m'encouragèrent à retrouver mon emploi de tailleur. Puis, je me perfectionnai auprès du baryton Georges Villier. Après une audition avec le ténor et pédagogue Frédéric Anspach, celui-ci me dirigea vers la célèbre basse Albert Huberty pour peaufiner ma technique en opéra et opéra comique. Un perfectionnement auprès de Georges Dalman (metteur en scène à la Monnaie) me permit de décrocher un Premier Prix de Chant (1948), puis d'Art lyrique (1949). Cependant j'avais déjà décroché un emploi de jeune premier au Théâtre de l'Alhambra, dans 'No, no Nanette' (saison 1946-1947) : ce fut là mon début professionnel. Dix semaines aux côtés de la fantaisiste Odette Lhost et du comédien, danseur et grand premier comique de music-hall Lucien Mussière, sous la houlette du metteur en scène Georges Davray. Ces représentations seront suivies par d'autres opérettes du répertoire, à l'instar de 'Chanson de Paris', de 'Mon Bel ami' (avec la divette Betty Bouvin), de 'Les Mousquetaires au couvent' ou de 'Rêve de valse'. Au Théâtre Royal de Gand, Vina Bovy, membre du jury de mon concours, voulut me recruter, sous réserve que j'apprenne le néerlandais, ce que je fis, aidé par cinq répétiteurs! Je débutai en 1949 dans Guillaume Tell (Leuthold), aux côtés de Pierre Nougaro, un habitué des scènes gantoises. A Gand, je chantai des premiers et seconds plans, principalement en opéra comique. En 1950, je participai à la création de 'L'Aiglon' aux côtés de Vina Bovy, Berthe Van Hyfte, Marian Balhant, Roger Barsac, Francis Andrien, etc.

Puis vinrent les engagements à l'étranger ...

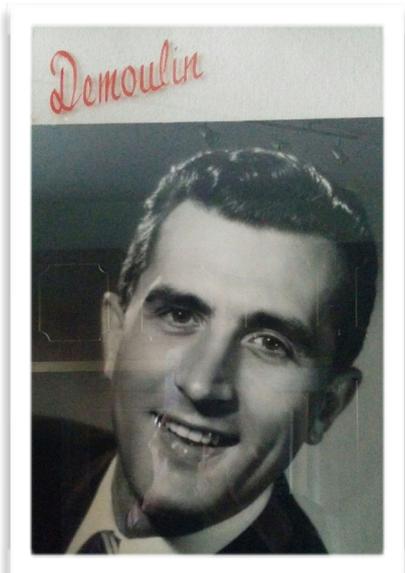
L'impresario parisien Paul Isaac me fit auditionner et ce fut concluant. Chaque semaine, je m'attelais à un nouveau rôle, pour constituer un répertoire, à l'instar du reste de la jeune troupe et je fus précieusement aidé en cela par mon épouse de l'époque, Gisèle Demoulin-Gilson, pianiste et répétitrice au Conservatoire de Musique de Bruxelles (et qui accompagna les concours Elisabeth de violon en 1971 et 1975). Après l'Alhambra, le Royal de Gand et celui de Liège, puis le Grand Théâtre de Verviers, je partis pour Avignon où je chantai à l'Opéra dans 'Madama Butterfly', 'Véronique', 'Ciboulette', 'Dernière valse', 'Paillasse' et 'Valses de Vienne' et de là, je fus engagé au Théâtre Municipal de Villeurbanne : c'est là-bas que je fus contacté par le ténor français Louis (Louis Izar 1895-1970 - un autre habitué des scènes lyriques belges), qui me proposa un contrat pour le Théâtre du Capitole de Toulouse pour 'Les cloches de Corneville' et 'L'Auberge du Cheval Blanc' : ce fut mon premier réel contact avec le public français, fort concluant par ailleurs. Puis, je chantai 'Rêve de valse' à Nîmes et de là, je partis pour Avignon pour trois éblouissantes saisons devant un public de mélomanes conquis et de véritables connaisseurs. J'étudiai et chantai beaucoup d'opérettes, au point d'arriver à saturation du répertoire viennois ! Ce fut alors que le directeur de l'Opéra d'Oran, face au désistement du baryton français Willy Clément, me proposa de me produire là-bas et cette collaboration artistique durera près de sept années et je m'impliquai aussi dans la programmation théâtrale.

Vous avez chanté au Grand Théâtre de Verviers. Quels sont vos souvenirs de ce beau théâtre?

Ravissant petit théâtre en effet, avec un public connaisseur et chaleureux qui, à l'issue d'une saison, fleurissait la scène, à l'instar des joyeuses agapes organisées à Avignon ! J'y ai même reçu une belle peluche en provenance directe du paradis! A titre d'exemple, le baryton Lucien Huberty s'est vu récompensé par une automobile, c'est vous dire!

Selon vous, pour quelles raisons l'opérette n'a-t-elle plus la cote, malgré un relatif regain d'intérêt ?

Faute de moyens financiers : trop souvent, des directeurs omettent de régler les lois sociales ! Si l'opérette était subventionnée à raison de 15% du montant alloué à l'opéra, il serait alors possible de présenter des spectacles de qualité et cohérents. Ni la télévision, ni la radio ne relaient plus ce support vers les mélomanes ou seulement de manière accessoire. Lorsque j'étais jeune, j'écoutais chacune des émissions musicales qui m'ont inoculé le virus lyrique, dont celui de l'opérette : j'ai ainsi découvert avec admiration le ténor Marcel Claudel (1900-1981), dont la firme Musique en Wallonie a proposé un double CD.



Vous avez aussi enseigné : quelles seraient les conseils que vous prodigueriez à un jeune élève ?

Travailler quotidiennement sans relâche, apprendre un maximum de langues étrangères et savoir écouter ! Etudier intensément le solfège de façon à pouvoir lire à vue et prêter attention et s'inspirer – sans les imiter - des grands chanteurs, cela est également utile.

Quand avez-vous mis un terme à votre carrière et avez-vous des regrets ?

Avec une dernière représentation au Théâtre Royal de Gand, en 1974 dans 'Les Saltimbanques' où j'ai retrouvé Stany Bert qui y chantait et était metteur en scène. A la fin de ma carrière, je suis entré à la filmothèque de la RTBF puis à la Régie générale. Je n'ai aucun regret, car j'ai réalisé une carrière appréciable et il était temps de passer le flambeau. J'ai eu la chance d'être en activité à l'époque où l'opérette remportait encore le succès qu'elle mérite pleinement.

Claude-Pascal Perna
Tous droits réservés©
SABAM, CAE 620435975
2007 et 2017

Les Stages

de l'Union



Les stages de l'Union commencent à se faire de plus en plus nombreux !

Ce partage de savoir entre membres de l'Union vous intéresse et vous êtes nombreux à proposer de nouveaux sujets intéressants et instructifs.

Après des ateliers aussi divers que : escrime, écriture, chant, doublage, voix off, documentaire, marionnettes, face caméra, voici en primeur dans votre bulletin les prochains thèmes abordés.

“Pilate” par Aline Salvé

Travail sur les muscles profonds du corps à partir de la respiration et des abdos profonds pour une meilleure posture et éviter les problèmes de dos ou risques de blessures. Méthode et approche excellentes pour s'échauffer, se centrer et exercices à appliquer régulièrement !

Le samedi 2 juin de 10h-13h30 pour un nombre maximum de 12 personnes chez Score Brussels 105 A, rue Colonel Bourg à Evere.

“Aikido” par Bruno Marin

Le Ken-Jutsu (art du sabre japonais) et l'Aiki sont des arts martiaux ludiques très efficaces pour conscientiser sa relation aux partenaires, à l'espace, et à son propre centre. Ils réveillent les potentialités du corps.

Le 11 juin de 10h à 13H et le 12 juin de 11h à 13H maximum 15 participants, lieu à définir.

“Excel”, “Word” par Joël Gosset

Juste à temps pour votre déclaration d'impôts si vous voulez faire vos frais réels en Excel voici la base des 2 programmes, destinés aux débutants qui veulent s'améliorer.

Vous devez être en possession d'un portable pour suivre le cours et avoir Excel ou Word 2007, 2010 ou 2013 installé.

***Le 4 juin de 10h à 16h / Word: le 7 juin de 10h à 16h
Chez Score 105 A rue Colonel Bourg à Evere***

“Joue avec ton clown” par Françoise de Gottal

Des « jeux » qui aiguisent, qui font évoluer, qui font grandir notre personnalité, notre sociabilité, notre imaginaire, notre fantaisie et notre rapport aux autres, au monde, à nous-mêmes grâce à une prise de conscience du geste et de la parole et aux différents exercices d'improvisations ludiques, poétiques et comiques.

Le 28 juin de 10h à 17h chez Score Brussels, 105 A, rue Colonel Bourg à Evere.

Pour rappel, le prix de l'atelier est de 15 euros pour les membres en ordre de cotisation.

Si vous organisez vous même un stage, vous pouvez participer à trois stages gratuitement !

Julie Basecqz

Fonds Norma Joossens



Comme vous le savez sans doute, l'Union des Artistes a reçu des subsides du Fonds Norma Joossens pour venir en aide aux comédiens retraités ou en voie de l'être, qui ont des difficultés financières. Ce projet est géré par la Fondation Roi Baudouin.

Trouver des membres dans le cas nous demande du travail mais nous avons au moins la possibilité de les contacter.

Notre accord avec le fonds prévoit que nous puissions aussi aider les comédiens en difficulté **qui ne sont pas membres**.

C'est pourquoi je vous invite si vous en connaissez, à nous signaler ces personnes.

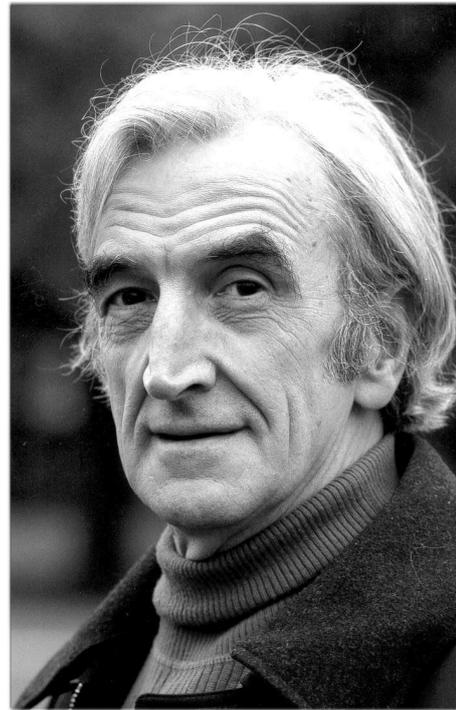
L'Union est avant tout au service de ses membres, mais dans le cas présent, je trouve qu'il est important pour nous de nous ouvrir à ces personnes en difficulté car nous sommes la seule institution francophone à pouvoir les aider grâce à ce fonds.

Merci à vous d'être attentif aux besoins des autres.

Jean-Henri Compère

Homages

Bernard Marbaix



Il fût, pour beaucoup d'entre nous, un professeur, un formidable partenaire sur scène, un complice, un parrain, un ami .

Entré à l'Union en avril 1974, il devint administrateur en 1985, son président de 1993 à 2006 et l'un de ses vice-président de 2007 à 2017. Pédagogue, il enseigna à l'Académie d'Etterbeek et forma au Conservatoire de Bruxelles (mais aussi à l'IAD et au Conservatoire de Mons) de nombreux acteurs. C'est avec un immense respect et une profonde tristesse que l'ensemble du conseil d'administration de l'Union des Artistes du Spectacle présente ses plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses amis.

Parce que le théâtre c'est la vie et que la vie sera toujours plus forte que la mort...
So long Bernard !

"En 1999, Théâtre en Liberté montait "La Vie de Galilée".

Bernard Marbaix excellait dans le rôle-titre.

Bernard Gahide, lui, était alors tout jeune comédien et se farcissait les utilités...

Aux saluts, comme à l'accoutumée lors d'une prise de rôle de cette ampleur, la troupe laissait Marbaix saluer seul, avant de le rejoindre en scène à son appel.

Après une série de rappels, alors que les comédiens étaient en coulisses, jugeant les applaudissements pour voir s'il était bon d'y retourner, quelqu'un lança : "Vas-y, Bernard !..."

Et Bernard Gahide s'élança en scène... seul...

Dix ans plus tard, Théâtre en Liberté monte "Rosencrantz et Guildenstern sont morts".

Bernard Gahide et Manu Dekoninck jouent les deux rôles principaux.

Bernard Marbaix, quant à lui, tient le rôle de Polonius, un tout petit personnage dans ce délire en roue libre inspiré de "Hamlet"...

Aux saluts, comme à l'accoutumée lors d'une prise de rôles de cette ampleur, la troupe laissait Gahide et Dekoninck saluer ensemble, avant de les rejoindre en scène à leur appel.

Alors que les comédiens étaient en coulisses, jugeant les applaudissements pour voir s'il était bon d'y retourner, quelqu'un lança : "Vas-y, Bernard !..."

Et Bernard Marbaix s'élança en scène... seul...

La boucle qui, un jour, nous élève au pinacle de l'art théâtral, et qui le lendemain,



Les Rustres. Théâtre en Liberté 2013

Yvette Merlin



Yvette Merlin nous a quitté discrètement comme elle a quitté la scène il y a 20 ans . Que ceux qu'elle a fait rire se rassurent, son sens de l'humour était intact . La vie ne l'avait pas épargnée et pourtant elle ne lui en a pas voulu, elle a été une vraie bonne vivante et , en toute modestie, une honnête grande dame de théâtre et de cinema. A toujours Yvette !

Jacques Herbet

Texte que Yvette a écrit en réponse à un journaliste qui désirait publier un portrait de « la comédienne Yvette Merlin »...

«Je suis née à Molenbeek Saint Jean le 7 octobre 1926 sous le signe de la balance. A quelle heure ? Il faisait noir m'a dit ma mère, ce qui en octobre est assez vague...

Donc je ne connais pas mon ascendant, ce qui m'arrange car je déteste toute autorité et suis éprise de liberté, surtout morale.

Je ne fais partie d'aucun mouvement, parti, association. Même pas syndicaliste. Les obligations telles que, assurances, mutuelles, contributions, votes me suffisent.

Je fais uniquement partie de L'Union des Artistes et j'aimerais qu'elle défende au mieux nos intérêts...Au cinéma trop de productions emploient des artistes

Lise ROLLAN (16/11/1923 – 13/04/2018)

Soprano léger belge et vedette internationale de variétés

Membre de l'Union des Artistes depuis 1957

Cf. biographie par l'auteur: <http://www.musimem.com/Rollan.htm>

Tristement, la jeune génération de mélomanes ignore presque tout de Lise Rollan ... Ses nombreux enregistrements (opéra-comique, opérette et surtout, variété) n'ont pas été repris par des firmes telles que Sony ou BMG. Pourtant, tant la radio belge que la famille de l'artiste disposent de bandes originales. Souhaitons qu'un jour, à défaut de réédition par un "major", l'excellent label belge Musique en Wallonie juge bon de rendre hommage à cette talentueuse interprète internationale.

Elisabeth Brinkhuisen entreprend ses études musicales à Bruxelles (classe d'Elise Zevaert), tout en travaillant comme secrétaire de direction dans une entreprise industrielle bruxelloise produisant de la tôle ondulée. En 1944, elle obtient le Premier Prix des Jeunesses musicales de Belgique. En 1945, elle décroche la Médaille du Gouvernement. Celle qui pendant ses heures de bureau chante à tue-tête pour étouffer le bruit des lourdes machines, débute la saison en 1946 à la Monnaie. Tenant tête à Corneil de Thoran, directeur du T.R.M. (cf. portrait par l'auteur: <http://www.musimem.com/thoran.htm>), elle refuse de débiter dans un deuxième rôle et c'est avec le rôle-titre de Mireille qu'elle signe son premier engagement! Elle y est affichée pour quatre saisons: Rosine (Le Barbier de Séville), Anna (La Dame blanche), Philine (Mignon), Lakmé, Mélisande (Pelléas et Mélisande), le Feu/la Princesse/le Rossignol (L'Enfant et les sortilèges).



Lise Rollan dans le rôle-titre de Lakmé

étrangers...je ne suis pas raciste...mais il y a des trésors de talents belges...que fait-on pour eux ?

Je déteste la ville, son agressivité, les ascenseurs dans lesquels personne ne se salue, les conducteurs qui se défoulent en voiture.

J'aime la liberté, la campagne, la nature, les changements de saison. Toucher la terre, y déposer une graine et la voir grandir. Peut-être est-ce de l'orgueil ? Cela m'émeut en pensant que c'est moi qui ai fait pousser cette fleur, ce légume.

J'aime les animaux, tous, ils sont tellement supérieurs à nous, ils ont gardé leur instinct alors que chez l'homme on fait tout pour l'étouffer.

J'aime le bois, la pierre, le verre.

J'aime la musique, toutes les musiques, classique, jazz, négro, Brel, l'opéra. Mon compositeur préféré c'est Mozart, il me calme, me ravit, me transporte, il me fait chaud au cœur.

J'aime l'argent pour le plaisir qu'il me procure, mais je déteste compter. Malheureusement j'y suis contrainte même si je n'ai pas beaucoup de besoins.

J'aime donner. Des cadeaux à ceux que j'aime et des caresses à mes chiens et mes chats. J'aime gâter tous ceux qui en ont besoin.

J'aimais lire, maintenant je le fais moins, la terre, le jardin, me prennent beaucoup de temps, mais j'y trouve mon équilibre et ma part de rêve.

Voilà, je crois que c'est tout...

Je n'aime pas la contrainte, le fascisme, le bruit, la foule.

J'aime respirer à l'aise.

Ma vie personnelle a toujours été plus importante que ma vie professionnelle. On ne peut pas bien interpréter un rôle si on ne le vit pas.

Et surtout, j'aime et je cultive l'humour, c'est la seule façon de supporter les mesquineries et les gros coups de la vie.

Vous m'avez demandé si j'avais une devise...Non... Mais j'aime me rappeler cette phrase de Maeterlinck « La vie est un entracte dans la mort ».

Yvette Merlin

Lise Rollan



En 1950, elle participe au prestigieux gala commémorant le 200^{ème} anniversaire du T.R.M. (extraits de Pelléas et Mélisande), parmi un aréopage de célèbres solistes.

Beauté de la voix, aérienne, magnifiquement timbrée, agilité remarquable, diction diaphane et physique plus qu'avantageux ..., Suzanne de Gavre et Clara Clairbert lui rendront la vie dure à la Monnaie!

Alors, fuyant l'ambiance délétère de la Monnaie, elle se tourne vers l'opérette, puis vers la variété internationale. Tout au long de sa carrière, le soprano côtoie une galaxie de célébrités (cf. biographie).

Elle devient ainsi une artiste-vedette de la firme discographique R.C.A., puis Vogue, chantant dans de nombreux pays et engrangeant de retentissants succès. Dès 1968, elle enseigne le chant à Anvers (Institut Herman Teirlinck), après avoir développé une méthode qui est encore utilisée aujourd'hui par certains de ses élèves et avec lesquels elle avait conservé de solides liens. D'une culture étendue, dotée d'une intelligence instinctive, sa musicalité était infaillible et sa vivacité d'esprit étonnante.

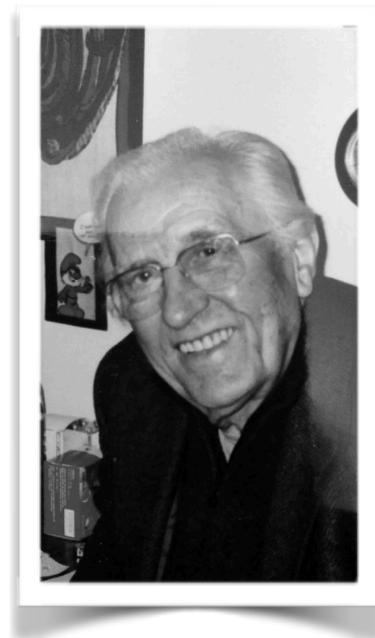
Une fois la carrière terminée, elle prodigue ses conseils à la jeune génération, s'adonne au jardinage et à la peinture, tout en déployant une étonnante assiduité à la lecture. Lise Rollan avait épousé Emile de Radoux (1905-1985), compositeur et directeur de la musique légère à la R.T.B.F. En attendant mieux, des extraits d'enregistrements sont disponibles sur la chaîne YouTube.

Richard Demoulin

Artiste lyrique 1920 – 2017

**Baryton-Martin d'opéra comique et d'opérette
(13/08/1920 - 21/12/2017)**

Membre de l'Union des Artistes depuis juin 1958



Grâce à son père clarinettiste amateur, son enfance est bercée par la musique. Plutôt porté vers le saxophone, Richard a toujours aimé chanter.

Avec la seconde guerre mondiale, il est expatrié vers la Pologne, puis l'Allemagne où ses camarades de captivité, voire les officiers allemands l'encouragent à cultiver son art, jusqu'à participer, après guerre, aux Tournées Lucien Noël jouant pour les troupes d'occupation. Un jour, une affiche au Conservatoire de Musique de Bruxelles propose un emploi de jeune premier au Théâtre de l'Alhambra pour "No, no Nanette". Auditionné, Richard est accepté pour la saison 1946-1947.

Dés ce jour, Richard prête sa voix de baryton martin à tous les rôles d'opéra ou d'opérette, à travers la Belgique, la France et même l'Algérie.

Comme les théâtres de ce type se ferment les uns après les autres, il réoriente sa carrière au sein de la RTBF, à la Régie de Plateau, continuant à dispenser des cours de chant et d'art lyrique. Le dernier rideau est tombé sur cet artiste consciencieux, riche d'un grand répertoire, élégant dans la vie comme sur la scène dans "Monsieur Beaucaire".

Sur la musique de René d'Archambeau, "Mon Bel Ami"; Richard, compagnon de plus de quarante années, me fredonne "Rien qu'un baiser"....

Elia Demoulin-Ketels

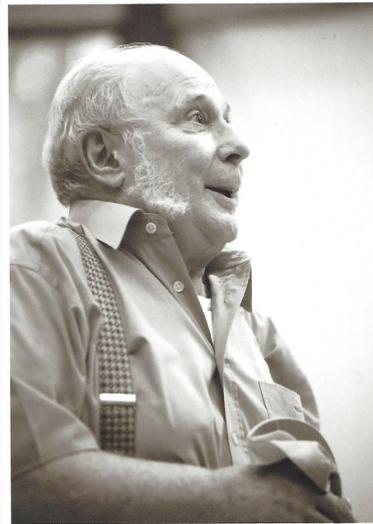
Louis Beghin



Nous souhaitons vous faire part d'une bien triste nouvelle. Le chanteur Louis Beghin nous a quitté le 13 avril dernier.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses amis.

Daniel Toussaint ou le Bon Docteur.



Daniel Toussaint

17 mars 1938 - 22 mars 2018

Le destin de Daniel est surprenant et atypique. Etudiant sorti de l'INSAS, il voyage comme régisseur avec le Ballet du XX ième Siècle pendant la grande période de Béjart. Il suivra également des années durant un cirque.

A 33 ans , il commence des études de médecine et c'est comme praticien au service des acteurs qu'il poursuivra son parcours artistique. Plus tard , il fondera le PAMOC à l'hôpital d'Ixelles ou de nombreux artistes viendront se faire soigner ou recevoir des conseils. Le plus souvent gratuitement. Il trouve des solutions aux problèmes spécifiques des artistes: de la tendinite du musicien , de l'allergie au menton à cause du violon, aux problèmes de mobilité des comédiens sur le plateau, les ennuis d'émission vocale des chanteurs et des praticiens des arts de la parole, ... Il écrit et publie des ouvrages de référence sur l'aide juridique et sociale suites aux traumatismes des artistes.

Daniel n'était pas membre de l'Union . Sinon de coeur. Il est venu donner après nos AG des courtes séances d'information et d'aide aux artistes. Beaucoup de nos membres le connaissaient et ont reçu des soins.

Daniel nous a quitté le 22 mars . Cet homme de coeur a été lâché par celui-ci.

Au revoir et merci l'artiste.

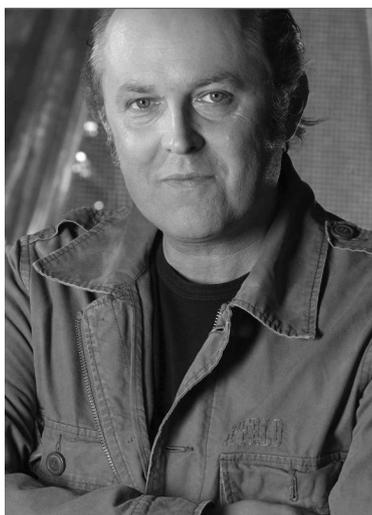
Jacques Monseu

Collecte des Petits Sabots

Saison 17-18

Un tout grand merci à tous les collecteurs, collaborateurs, caissiers et autres responsables de collecte des Petits Sabots. Vous faites un travail formidable, essentiel pour la poursuite de notre activité philanthropique !

Théâtres	Recettes
Théâtre royal du Parc	26273,26
Atelier théâtre Jean Vilar	17033,80
Théâtre royal de la Monnaie	6290,03
Théâtre Le Public	5907,07
Théâtre National	5706,35
Théâtre des Martyrs	4338,68
Théâtre royal des Galeries	4095,46
Comédie Volter	4016,00
Comédie de Bruxelles	<i>en attente</i>
Théâtre de la Valette	<i>en attente</i>
Théâtre Varia	3422,61
ABCD	3014,58
Théâtre des Riches-Clares	2689,66
Théâtre de la Toison d'Or	2107,60
Le Rideau de Bruxelles	1500,22
Wolubilis	1062,25
Théâtre de la Vie	495,67
Théâtre royal de Namur	<i>en attente</i>
Théâtre de Liège	<i>en attente</i>
Théâtre 140 Revue Ch. Degotte	287,27
TOTAL	88240,51



Score Brussels

Alec Mansion

Membres de l'union, vous les acteurs de talent qui ne prenez pas de haut la discipline du doublage cinéma, réjouissez-vous !

Après de longs mois passés à initier plus de 150 comédiens au doublage, dont plus de la moitié a trouvé de l'emploi dans cette discipline, les fondateurs de Score Brussels, (Julie Basecqz, Alec Mansion et John Rolin) l'école de formation au doublage créée il y a un an, a retenu toute l'attention de Bruxelles-Formation comme tremplin pour l'emploi.

Un partenariat vient de se créer qui va permettre aux comédiens sélectionnés lors d'une journée initiation , de bénéficier d'une semaine complète de formation entièrement gratuite et d'ajouter une corde à leur arc avec le soutien financier de Bruxelles-Formation.

info@scorebrussels.be

SCORE
BRUSSELS

Union des Artistes du Spectacle

Avantages offerts



UNION DES ARTISTES

Avantages offerts par l'Union des Artistes :

(Avantages accordés sur demande écrite aux membres affiliés depuis un an minimum et en règle de cotisation)

1. Allocation de naissance 186 € par enfant.
Document à fournir: photocopie de l'acte de naissance. La demande doit parvenir à l'Union dans un délai maximum de 6 mois.

2. Allocation de décès 496 € en cas de décès d'un membre aux héritiers directs OU à la personne qui assume les frais de funérailles. Documents à fournir: photocopies (acte de décès et frais funéraires).

3. Allocations trimestrielles après un minimum de 20 ans de présence à l'Union:

- de 65 à 69 ans (95 €)
- à partir de 70 ans (115 €)

Document à fournir: photocopie de la carte d'identité. Dans tous les cas, indiquer le numéro de compte bancaire sur lequel la somme sera versée.

Sous certaines conditions:

1. Intervention dans les frais de maladie, d'hospitalisation, de prothèse, ...
2. Prêts d'argent sans intérêt.
3. Conseils juridiques relatifs à la profession assurés par Maître Evelyne Esterzon (première consultation gratuite, après approbation du conseil d'administration).
4. Dons en argent et aide dans les cas graves.

Depuis 2012,

accès gratuit dans les théâtres

sur présentation de la carte de membre. (voir conditions)

De plus :

Depuis 2007, l'Union est agréée par le gouvernement de la Communauté française en tant qu'ORUA (Organisation Représentative d'Utilisateurs Agréée). Nos administrateurs assurent la défense morale de vos professions dans plusieurs instances officielles de décision et de concertation.

D'autre part, l'Union s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous donner les renseignements ou d'orienter les recherches qui vous seraient nécessaires pour toute démarche utile à l'exercice de votre métier.

La qualité de membre permet d'être repris dans le fichier Cinéma-TV que l'Union met en permanence à la disposition de tous les employeurs intéressés.

Demande d'admission

Union des Artistes du Spectacle



UNION DES ARTISTES

Questionnaire d'adhésion :

Pseudonyme : -----

Patronyme : -----

Prénoms : -----

Lieu et date de naissance : -----

État civil : -----

Nationalité : -----

Nom & prénom de l'époux(se) : -----

Activité dans le spectacle : -----

Date des débuts : -----

Adresse : -----

Téléphone : -----

Fax : -----

Portable : -----

Courriel : -----

N° de compte bancaire : -----
(IBAN)

Questionnaire pour notre fichier :

Couleur des yeux : -----

Couleur des cheveux : -----

Corpulence : -----

Taille : -----

Sports pratiqués : -----

Langues parlées couramment : -----

Autres aptitudes spéciales : -----

Observations : (détails complémentaires que vous aimeriez faire connaître)

Je certifie par la présente que les informations ci-jointes sont exactes et actuelles

Signature du candidat: -----

Parrainage : 1 membre de l'Union depuis un an au moins. (Le parrain certifie que le candidat est professionnel)
Le nom en MAJUSCULE et la signature :

Joindre :

- **1 photo d'identité** pour la carte de membre,
- **1 photo de qualité** pour le fichier,
- **1 C.V.** avec les rôles principaux joués, le nom des metteurs en scène ou réalisateurs ainsi que des théâtres ou productions cinématographiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques.

Envoyez votre demande à :

UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE

Rue Marché aux Herbes, 105/33 - Galerie Agora
1000 Bruxelles

Tél. & Fax : 02/513.57.80

Courriel : info@uniondesartistes.be

Site Internet : <http://www.uniondesartistes.be>

*En sollicitant mon admission à l'Union des artistes en qualité de membre effectif, je m'engage à payer ma cotisation au début de chaque année (soit 30 €) sur le compte **BE57 0000 2071 3035** et à me conformer aux statuts qui régissent l'association.*

Conseil d'administration

Suite aux élections de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du 5 mars 2018 :

Président : **Pierre Dherte** (2018-2021)
Rue Isidore Verheyden, 10 02/514 09 43
1050 Bruxelles pierre@dherte.com 0475/55 40 61

Vice-Présidents :

Jacques Monseu (2018-2021)
Bd G. Van Haelen, 43 02/346 56 29
1190 Bruxelles jacquesmonseu@hotmail.com 0477/50 07 46

Julie Basecqz (2017-2020)
Rue Comte de Meeus, 19 0475/31 64 31
1428 Lillois info@juliebasecqz.com

Secrétaire générale trésorière:

Audrey Devos (2017-2020)
Clos de la Ballade, 29/9 0497/22 59 46
1140 Bruxelles audrey.devos@yahoo.fr

Administrateurs:

Stéphane Ledune (2018-2021)
Rue Molensteen, 50 0479/27 33 07
1180 Bruxelles stephane.ledune@gmail.com

Bernard Breuse (2017-2020)
Rue Jan Bollen, 11 0499/276074
1020 Bruxelles bernardbreuse@skynet.be

Magali Genicq (2016-2019)
Avenue Ducpétiaux, 148/9 0496/51 44 75
1060 Bruxelles magaligenicq@hotmail.fr

Thibaut Delmotte (2016-2019)
Place Saint-Denis, 46/2 0486/684 902
1190 Bruxelles thdelmotte@gmail.com

Alec Mansion (2017-2020)
Avenue des Cerisiers, 138 0476/623 867
1200 Bruxelles macmansion1@gmail.com

Guy Theunissen (2017-2020)
Rue Matthys, 43 0478/962 002
1350 Orp-Jauche guytheunissen@maisonephemere.be

